

probablement le résultat d'une sélection naturelle suffisamment exprimée, présentant des qualités physiques plus favorables.

La fécondité des centenaires témoigne, elle-aussi, de la puissance particulière et de l'importance des qualités physiques et physiologiques des centenaires. La proportion des enfants pour 1 centenaire s'élève à 7·40, chez les hommes — 7·39 et chez les femmes — 7·42. D'après les données de l'enquête italienne le nombre moyen d'enfants pour un centenaire est de 5·3, un chiffre considérablement inférieur au nôtre; cette différence se trouve certainement en rapport avec l'excès de la natalité générale en Bulgarie (37·1 pour 1000, en moyenne pour 1925—1926) sur celle enregistrée en Italie (27·5 pour 1000 habitants). Toutefois la fécondité des centenaires est beaucoup plus grande que celle de la population. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est que les mères des centenaires marquent, elles-aussi, une fécondité élevée: 88 mères de centenaires ont eu 591 enfants, soit une proportion de 6·72 enfants pour 1 mère d'homme ou de femme centenaire. Il faut admettre que ce nombre est en réalité plus grand.

Les chiffres soulignent d'une manière particulièrement nette l'influence de l'hérédité comme facteur de la prolongation de la vie. On entend par hérédité la faculté particulière de longévité qui se transmet dans certaines familles de génération en génération. Mais cette faculté est le résultat de toutes ces conditions dont il est parlé plus haut: elle est le résultat tant des conditions géographiques et de race sous l'influence desquelles ont été soumises les générations, que des qualités individuelles ajoutées au cours du temps, aussi bien que des conditions du milieu. Que la longévité se transmet de génération en génération comme une tendance de la famille, cela est évident par les données déjà examinées qui ont fait connaître que la longue durée de la vie est une qualité que est propre non seulement aux centenaires, mais aussi à leurs parents et à leurs enfants. On a vu que les pères de 36 p. 100 des hommes centenaires sont décédés à l'âge de plus de 80 ans, les pères de 10 p. 100 sont décédés à l'âge de 100 ans et plus, et que les valeurs correspondantes pour les mères des centenaires sont de 60 et de 13 p. 100. Ces chiffres parlent indubitablement de la transmission héréditaire de la longévité. On s'en convainc aussi par les chiffres relatifs à l'âge des enfants des centenaires: le nombre de ces derniers dont l'enfant vivant le plus vieux est âgé au-dessus de 70 ans, constitue 23 p. 100 — parmi les hommes 14% et parmi les femmes 33%.

Les chiffres relatifs au nombre des centenaires aux États-Unis et en Italie donnent également raison à la conclusion générale que la longévité est une qualité humaine qui se transmet héréditairement. Ainsi, l'enquête ita-

lienne fait connaître que sur 19 pères de centenaires, 3 sont décédés à l'âge de moins de 50 ans, 1 — de 51 à 60 ans, 4 — de 71 à 80 ans, 5 — de 81 à 90 et 2 — de 91 à 100 ans. Le tableau est le même pour les mères des centenaires: 1 mère est décédée à l'âge de moins de 30 ans, 4 sont décédées à l'âge de 61 à 70 ans, 3 — de 71 à 80 ans, 3 — de 81 à 90 ans et 4 — de 91 à 100 ans. *Pearl* nous fait la communication que sur 37 pères de personnes à l'âge de plus de 90 ans, 6 sont décédés à l'âge de moins de 49 ans, 4 — de 50 à 59 ans, 7 — de 60 à 69 ans, 6 — de 70 à 79, 9 — de 80 à 89 ans, 4 — de 90 à 99 ans et 1 est décédé à l'âge de 104 ans. On trouve la même répartition, et avec un excédent plus considérable des âges avancés, parmi les mères des personnes âgées de plus de 90 ans, dont 6 mères sont décédées à l'âge de moins de 49 ans, 2 — de 50 à 59 ans, 8 — de 60 à 69 ans, 10 — de 70 à 79 ans, 14 — de 80 à 89 et 4 mères sont décédées à l'âge de 90 à 99 ans. Ces chiffres confirment entièrement la supposition que l'on fait de la transmission héréditaire de la longévité.

La question relative à l'influence des autres facteurs sur la durée de la vie humaine est beaucoup plus difficile à résoudre. Il est difficile de voir dans la situation de famille quelques conditions favorables ou défavorables à la longévité. De prime abord, il paraît que les chiffres relatifs à l'état civil montrent que l'état le plus propre aux centenaires est le veuvage, mais il est évident que la composition particulière de cette relation des centenaires n'est pas une cause, mais un résultat de leur âge élevé. Il n'est pas non plus facile de résoudre la question de savoir quel milieu favorise par dessus tout la longévité: est-ce celui de la ville ou celui du village? En réalité, les chiffres de l'enquête semblent indiquer que la fréquence des centenaires dans les villes est supérieure à celle des centenaires dans les villages (32·7 pour 1 million d'habitants dans les villes et 27·8 — dans les villages), cependant le nombre absolu peu considérable des centenaires dans les villes ne permet pas de faire une conclusion déterminée. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que 5 villes bulgares (Malko-Târnovo, Koula, Berkovitsa, Béla-Slatina et Ferdinand), où l'on compte 7 centenaires, ne diffèrent point, par leurs conditions culturelles et économiques, de notre village. Si l'on fait un nouveau calcul, on obtient des chiffres qui diraient autre chose, à savoir que la proportion des centenaires pour 1 million d'habitants dans les villes est de 27·1 et dans les villages — 29·4. Enfin, il faut avoir en vue qu'au moins la moitié des villes bulgares ont un caractère demi-rustique. Vu ces conditions, on peut oser affirmer que le village présente un milieu plus propice à la longévité que celui qu'offre la ville.